LE GIROUARD
nature et patrimoine

Le Girouard, le 27 octobre 2026

Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux,

Je vous prie de bien vouloir noter que le prochain Conseil Municipal se réunira le :

Mardi 3 Novembre 2026 à 19H30
MAIRIE
1 rue du Stade
LE GIROUARD

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 29 septembre 2026 et signature
- Décisions du Maire dans le cadre de sa délégation

- **Finances et RH :**
  - DM n°2 - Lotissement « les Coteaux du Bourg »
  - DM n°2 - Budget commune
  - Acquisition à l'EPF rétrocession convention lotissement « Les Coteaux du Bourg »
  - Renouvellement ligne de trésorerie
  - Tarification encart publicitaire
  - Institution du taux de la taxe d'habitation sur les logements vacants
  - Emprunt pour acquisition EPF - Lotissement « les Coteaux du Bourg »
  - Adhésion à la prestation « Missions Temporaires » du Centre de Gestion de la Vendée
  - Adhésion à la prestation chômage du Centre de Gestion de la Vendée
  - Mise à jour du tableau des effectifs

Organisation :

  - Conventions SYDEV - Rénovation éclairage et Sécurisation des réseaux à L'AUGIZIERE
  - Mise à disposition de la salle du PIGEONNIER

- **Questions diverses**
  Point commission communale et communautaire
  Présentation du RSU (Rapport Social Unique) de 2025

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance.
Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

MAIRIE DU GIROUARD * 85 (Vendée)

Le Maire

Olivier GRIT

Mis en ligne le 29 Octobre 2026

Mise en ligne le : 29/10/2026 08:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Le Girouard
https://www.legirouard.fr/documents_administratifs/85027